

COMPOSTAGE BAC BRUN

Les matières dont vous pouvez disposer au bac brun se divisent sous 4 catégories.



LES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Les fruits et les légumes, les viandes, les poissons et les fruits de mers (cuits ou crus), y compris les os et les coquilles, les huiles et les graisses, les produits laitiers et céréaliers.



LES RÉSIDUS VERTS

Les feuilles mortes, le gazon, les fleurs, les plantes, les mauvaises herbes, les brindilles, le bran de scie, les copeaux et les écorces.



LES FIBRES

Tous les papiers et les cartons non cirés, souillés par des résidus alimentaires, le papier parchemin, les papiers mouchoir et les papiers essuie-tout.



AUTRES

Les cheveux, les poils, les cendres bien refroidies, le sable à litière ainsi que les excréments d'animaux



Pour plus de renseignements, contactez l'équipe environnement à la MRCVG
819 463-3241 poste 228

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER